

Languedoc (1). Les confédérés Volccs (Arécomiques et Tectosages) n'ont pu, par conséquent, prendre position, dans le nord de cette province, qu'au début du IV<sup>e</sup> siècle : ils auraient franchi le Rhin dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> (2).

Tout ceci nous reporte au temps du cycle ségusiave.

Comme on le voit, les monuments de la numismatique et de l'histoire sont d'accord pour établir la véracité de l'auteur cité par le pseudo-Plutarque. Cette véracité reçoit un plus grand lustre de l'observation parfaite des usages et du costume. L'augurât, tel que le pratiquent les deux chefs ségusiaves, est, par exemple, de la plus rigoureuse exactitude historique. Cicéron, César, Méla, Justin, Pline l'ancien, Diodore de Sicile en tracent un tableau dont les principaux traits se retrouvent dans la légende (3). Les oiseaux qui décident de l'emplacement de Lugdunum, les corbeaux étaient même pour les Celtes et leurs augures l'objet d'une étude spéciale, d'une vénération particulière (4). Un couple de corbeaux, devenu l'oracle des peuples riverains de

(1) Ἐοίχων Σε' Ἰούη Ἀγυαα-εΟαατ ΤΙΟΙΣ γ.α.ρ. σὺκκν' ἄπειρα ἴ ΤΟΒΕΥΙΟΝ (*Géograph.*, cap. 1, num. 13, lib. rv).

(2) Pour la fixation de ce synchronisme, les travaux d'un éminent écrivain, M. Am, Thierry, m'ont été, je me plais à le reconnaître, de la plus grande utilité. Nos conclusions ne sont pas exactement les mêmes ; mais elles diffèrent trop peu pour constituer une divergence marquée : j'élève d'un demi-siècle à peine, avec l'autorité de Strabon, la date fixée par M. Thierry à l'entrée des Volccs en Languedoc. (V. *Hist. des Gaulois*, t. 1, ch. iv).

(3) « Si quidem in Galliâ Druidæ sunt, è quibus ipse Divitiacum yEduum ... cognovi ; qui et naturæ rationem, quam physiologiam Græci appellant, notam esse sibi profitebatur, et partim auguriis, partim conjecturâ, quæ essent fulura, dicebat. » (Cic. *De Divinat.*, lib. i.)

Religiones interpretantur. (Cæsar. *De Bell. Gall.*, vi, 13).

Galli augurandi studio præferre cæteros callent. (*Justin. Histor.*, lib. xxrv).

Sunt etiam vates magna; apud eos existimantur qui ab auspiciis et victimarum exilis de fuluris divinant. (Diod. Sic., *Biblioth. histor.*, texte lat., lib. v), etc.

(4) Lelewel, *Typ. gaul.*, c. in, p. 12.